

RONDE DU LOIRET 2008



LES 17 ET 18 MAI 2008

Toutes catégories

Organisation :

Commission CyclosporUFOLEP Loiret

ASC Ouzouer sur Trézée et Nevoy Sport

www.ufolepcyclospor45.fr



RONDE DU LOIRET 2008

I – PROGRAMME

La commission cycloport UFOLEP du Loiret et les clubs du département organisent les 17 et 18 mai 2008 la RONDE DU LOIRET, avec le concours des autres associations cycloportives UFOLEP du département.

- **Samedi 17 mai :**

Remise des dossards de 12h30 à 14h10

Etape en ligne : **Ouzouer/Trèzée - Ouzouer/Trèzée**

Peloton 1^{ère} et 2^{ème} Départ : 14h30 Distance : 95,(kms)

Peloton 3^{ème} et GS Départ : 14h35 Distance : 71 kms

- **Dimanche 18 mai :**

- Matin :

Etape en ligne : **Annay – Annay (départ. 58)**

Peloton 1^{ère} et 2^{ème} Départ : 8h30 Distance : 87,5 kms

Peloton 3^{ème} et GS et F Départ : 8h35 Distance : 68 kms

Récompenses 11h00 au podium

- Après-midi :

Etape Contre la Montre : **Annay**

1er départ à 14h Distance 6,8 kms

Départ toutes les minutes F - GS - 3 - 2 - 1 dans l'ordre inverse du classement général.

Récompenses à partir de 18h00 à **Salle des fêtes d'Annay**

Renseignements : **Gilles BRINON**
 Commission Cycloport
 Tél : 02 38 45 96 55
 v.g.brinon@aliceadsl.fr

II – REGLEMENT

Le règlement national cycloport UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à cette épreuve.

III - CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Cette épreuve est ouverte à toutes les associations cycloportives UFOLEP. Chaque club pourra engager une ou plusieurs équipes de 5 cycloportifs.

Ceux-ci devront posséder un carton de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie et 3^{ème} cat ou GS et féminine. Il est possible de présenter 1 ou 2 cycloportifs, mais ils ne pourront pas participer au classement par équipe. La catégorie GS est limitée au + de 40 ans dans le Loiret (pour les cycloportifs extérieurs aussi) ceux-ci seront classés en 3^{ème} catégorie.

IV – ENGAGEMENTS

Le prix de l'engagement est fixé à 20 Euros par participant pour l'ensemble de l'épreuve. Chaque club devra envoyer ses engagements **avant le 06 mai 2008 (dans la limite des places disponibles) à l'adresse suivante :**

Monsieur Gilles BRINON
264, rue de Villecante
45370 DRY
Tél. : 02 38 45 96 55
www.ufolepcycloport45.fr
Email : v.g.brinon@aliceadsl.fr

Les engagements doivent être formulés sur le formulaire ci-joint.
Pour des raisons de sécurité, le nombre d'engagés sera limité à 200 au total **et un peloton ne pourra avoir plus de 120 participants. « La sélection sera faite suivant l'ordre d'arrivée du courrier. »**

Si pour des raisons particulières, des changements intervenaient dans la liste des engagés d'un club, ce dernier voudra bien le faire savoir à M. Gilles BRINON **au moins 48 h avant le départ.**

Un dossier complet de l'épreuve (circuits, horaires de passage, règlement, ...) vous parviendra à réception des engagements.

Les vainqueurs 2^{ème}, 3^{ème} catégorie et GS de la Ronde 2007 seront classés dans la catégorie supérieure en 2008.

V - REMISE DES DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables de chaque équipe en échange des licences 2008 et des cartes cyclosporives dûment homologuées.

Les licences et les cartes seront conservées et restituées après l'épreuve en échange des dossards.

Si un concurrent abandonne en cours d'étape, cette restitution pourra avoir lieu à la fin de cette étape, une heure après l'arrivée du dernier participant.

VI - INCIDENTS MECANIQUES OU CHUTES

Tout concurrent contraint à l'abandon au cours de la première ou de la deuxième étape suite à un incident mécanique (sauf crevaison) pourra repartir à l'étape suivante.

Toutefois, afin qu'il ne fausse pas le classement, il lui sera attribué pour cette étape le temps du dernier plus 5 mn.

En cas de chute collective dans le dernier kilomètre, les concurrents retardés par celle-ci seront classés dans le même temps que le peloton auquel ils appartenaient.

VII - VEHICULES DE DEPANNAGE - VOITURES SUIVEUSES

Chaque équipe présentant au moins 4 cyclosporifs sur une liste d'engagements pourra prévoir un véhicule de dépannage (**les fourgons sont interdits**). Un véhicule d'assistance sera prévu par l'organisation pour les concurrents isolés.

Un véhicule de l'organisation réglera les dépassements.

Les positions dans la file des voitures seront attribuées par tirage au sort pour la première étape et dans l'ordre du classement par équipe pour la deuxième étape.

Aucun autre véhicule ne pourra s'insérer dans la caravane.

Une plaque sera remise à chaque club lors de la remise des dossards. Sur cette plaque figurera la position du véhicule du club.

Une place sera réservée dans chaque véhicule de dépannage pour, éventuellement, un commissaire de l'organisation.

Au cours du contre la montre, **aucune voiture suiveuse** ne sera admise derrière les participants.

Les concurrents victimes d'une crevaison ou d'incidents mécaniques constatés (chute, bris de matériel) pourront être ramenés jusqu'à l'arrière du peloton dans lequel ils se trouvaient avant l'incident, en profitant de l'abri offert par leur véhicule de dépannage. Le concurrent ainsi ramené devra revenir par ses propres moyens, sans s'accrocher à la voiture.

Toute infraction à cette règle sera signalée par les commissaires et sanctionnée (les concurrents lâchés parce que leurs propres moyens physiques ne leur permettent plus de suivre ne pourront, bien sûr, pas être ramenés).

Accrochage à un véhicule 1^{ère} infraction 10 minutes, 2^{ème} infraction mise hors de course.

- autres infractions : pénalisations à définir par les commissaires.

Les directeurs sportifs devront se présenter à 13h45 au secrétariat de l'épreuve pour un briefing et la remise des plaques de voitures.

VIII – CLASSEMENTS

*** Classements prévus :**

- classement d'étape premier de chaque catégorie
- classement général individuel 1ère catégorie
- classement général individuel 2ème catégorie
- classement général individuel 3ème catégorie
- classement général individuel GS
- classement par équipe peloton 1 et 2 et peloton 3 et GS
- classement par points sur chaque peloton
- Premier Cycloportif du Loiret dans chaque catégorie

*** Classements généraux individuels**

Seront déclarés vainqueurs dans chaque catégorie, les concurrents qui auront mis le moins de temps à parcourir les trois étapes. Des bonifications seront attribuées aux 3 premiers de chaque peloton de la première et la troisième étape soit :

- 5 secondes au premier
- 3 secondes au deuxième
- 1 seconde au troisième

*** Classement par équipe**

Il se fera, pour chaque équipe, par le cumul des temps des 3 cycloportifs les mieux placés au classement général.

*** Classement par point**

Sera déclaré vainqueur de ce classement, le concurrent ayant totalisé le plus de points à l'issue de ces deux jours.

- points attribués aux sprints intermédiaires repérés PC :

- . 5 points au premier
 - . 3 points au deuxième
 - . 2 points au troisième
 - . 1 point au quatrième
- (position voir sur cartes ci-jointes)

IX - CONTROLES MEDICAUX

En conformité avec le règlement national, des contrôles médicaux anti-dopages pourront être effectués à l'issue de chaque étape. Les concurrents devront prendre connaissance à l'arrivée de chaque étape des dossards retenus

X - RECOMPENSES

Elles seront attribuées à l'issue de chaque étape. Les récompenses des classements généraux seront remises le dimanche 18 mai 2008 à salle des Fêtes de Annay. Chaque participant recevra une récompense lors de la remise de son dossard.

XI - RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être faites par écrit accompagnées d'un chèque de 50 Euros (à l'ordre de la Commission cycloport UFOLEP) et remises à : Stéphane CROIX (trésorier de la Commission cycloport).

XII - REPAS

Possibilité de réserver des repas pour le dimanche midi (voir bulletin engagement). Les tickets repas seront remis le 17 mai 2008 lors de la remise des dossards.

1ère ÉTAPE du 17 mai 2008 Ouzouer sur Trézée - Ouzouer sur Trézée

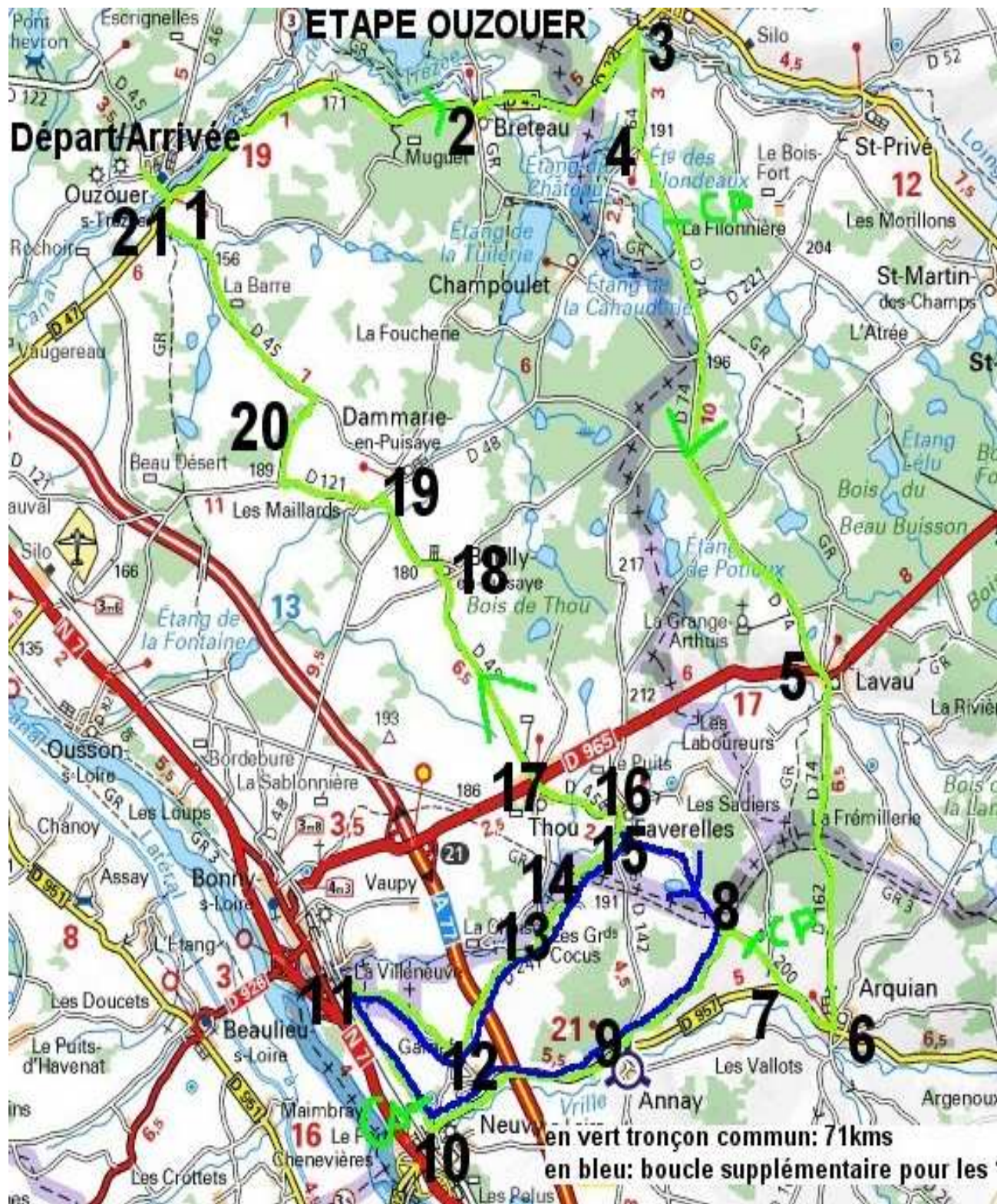
Commune	Lieu	Kms 1 et 2	Horaire	Kms 3,GS et F	Horaire	
Ouzouer sur Trézée	Départ	00	14h30	00	14h33	
Breteau	Bourg	7	14h41	7	14h44	
Bléneau	Bourg	11.5	14h47	11.5	14h51	
La Marinière	Int D64 et D74	14.5	14h52	14.5	14h56	
Lavau	Bourg	24.5	15h07	24.5	15h12	
Arquian	Int D162 et D957	30.5	15h16	30.5	15h21	
Rte de Faverolle	Int 220	33.5	15h20	33.5	15h26	
Neuvy	Bourg	42	15h33	42	15h39	
Bonny	La Villeneuve	46	15h39	46	15h45	
Int D241	Gardefor	49	15h44	49	15h50	
Faverelles	Bourg	55	15h52	55	16h00	
Rte de Faverolle	Int 220	58	15h57			
Neuvy	Bourg	66.5	16h10			
Bonny	La Villeneuve	70.5	16h15			
Int D241	Gardefort	73.5	16h20			
Faverelles	Bourg	79.5	16h29			
Thou	Bourg	81	16h31	56.5	16h02	
Batilly en Puisaye	Bourg	84.5	16h37	60	16h08	
Dammarie en Puis.	Int D48 et D45	86.5	16h40	62	16h11	
Ouzouer sur Trézée	Arrivée	95.5	16h44	71	16h25	
			40km/h		38km/h	

2ème ÉTAPE du 18 mai 2008 Annay - Annay

Commune	Lieu	Kms 1 et 2	Horaire	Kms 3,GS et F	Horaire	
Annay	Départ	0	8h30	0	8h35	
Neuvy sur Loire	Bourg	5	8h38	5	8h43	
Belleville sur Loire	Bourg	9,5	8h44	9,5	8h50	
Sury Près Léré		13,5	8h50	13,5	8h56	
Santranges	Bourg	22,5	9h04	22,5	9h10	
Pierrefitte ès Bois	Bourg	27,5	9h11	27,5	9h18	
Pierrefitte ès Bois	Sortie Bourg	28,5	9h13	28,5	9h20	PC
Cernoy en Berry	Bourg	36	9h24	36	9h32	
Cernoy en Berry	Sortie Bourg	37	9h26	37	9h33	PC
Chatillon sur Loire	Bourg	45	9h37	45	9h36	
Chatillon sur Loire	Sortie "Leader Price"	46	9h39	46	9h47	PC
Beaulieu sur Loire	Bourg	54	9h51	54	10h00	
Belleville sur Loire	Bourg	58,5	9h58	58,5	10h07	
Neuvy sur Loire	Bourg	63	10h05	63,5	10h15	
Annay	Arrivée 3, GS et F	68	10h12	68	10h23	
Arquian	Bourg	74	10h21			
Neuvy sur Loire	Bourg	82,5	10h34			
Annay	Arrivée 1 et 2	87,5	10h41			

3ème ÉTAPE du 18 mai 2008 Contre la Montre Ind. Annay

Commune	Lieu	Kms 1 et 2	Horaire	Kms 3,GS et F	Horaire	
Annay Les Vallots	Départ	0	env. 16h00	0	14h	1er départ
Annay	Arrivée	6,8	env. 17h20	6,8	14h20	dern. arrivée



**1ère étape Samedi après midi
 Ouzouer/Trézée - Ouzouer/Trézée**



**2ème étape Dimanche matin
Annay - Annay**

